

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

Convention d'honoraires
Cabinet HORTUS AVOCATS

N° : D - 2026 - 09 - 16- 11

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Madame le Maire présente au conseil une proposition de convention d'honoraires pour l'année 2026 présentée par le Cabinet d'Avocats HORTUS AVOCATS auprès duquel la commune pourra faire appel pour défendre ses intérêts dans des affaires liées à des problèmes d'urbanisme, marchés publics, droit public, environnement ou autres.

La convention pour l'année 2026 régit la fixation des honoraires de consultation, assistance, conseil, rédaction d'acte et plaidoirie pour toute mission que la commune pourra confier au cabinet d'avocats. Les honoraires sont fixés à 140 € HT/heure.

Cette convention est établie pour une année, renouvelable par tacite reconduction trois fois maximum, sauf dénonciation par l'une des parties.

Elle demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

APPROUVE, à l'unanimité des présents + 2 procurations, la proposition de convention d'honoraires avec le Cabinet d'Avocats HORTUS AVOCATS présentée et,

AUTORISE Madame le Maire à la signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le 25 SEP. 2026
ID : 034-213401359-20260916-D2026_09_16_11-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 23 SEP. 2026
Et publication ou notification
Du
La Maire : 25 SEP. 2026




Didier MONTIER


Géraldine ESCANDE-COLIN